



**Livret de suivi et de sécurisation des parcours
pour l'entrée en première professionnelle
dans le cadre d'une demande de retour en formation initiale
(éducation récurrente)**

SAIO
N°19-18b

Objectifs de ce livret :

1. Lister les actions menées par l'élève pour s'orienter en première professionnelle
2. Evaluer la pertinence des démarches d'orientation de l'élève qui veut rejoindre une classe de 1^{ère} professionnelle
3. Disposer d'éléments qualitatifs sur les parcours d'orientation
4. Bonifier les parcours.

👉 CE DOSSIER DOIT ETRE TRANSMIS UNIQUEMENT EN FORMAT NUMERIQUE (PDF)
NB : téléchargez au préalable la dernière version d'Acrobat Reader pour compléter les rubriques

👉 UN DOSSIER DOIT ETRE CONSTITUE POUR CHAQUE VŒU

Identification de l'élève :

Nom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : <i>(format jj/mm/aaaa)</i>	_____
INE : <i>(10 chiffres et une lettre sans espace)</i>	_____
Dernière scolarité suivie : <i>(à cocher en cliquant une seule case : <input checked="" type="checkbox"/>)</i>	<input type="checkbox"/> 2^{nde} GT Enseignements d'exploration : _____
	<input type="checkbox"/> 1^{ère} G ou 1^{ère} T Série : _____
	<input type="checkbox"/> 2^{nde} professionnelle Spécialité : _____
	<input type="checkbox"/> 1^{ère} professionnelle Spécialité : _____
	<input type="checkbox"/> MLDS
Dernier établissement fréquenté:	Nom : _____ Code Postal : _____ Ville : _____ Courriel : _____

Spécialité de première professionnelle et établissement demandés :

👉 Le psychologue de l'Education nationale veillera à ce que les demandes formulées par l'élève correspondent à celles qui sont renseignées sur la fiche préparatoire à la saisie et qui sont saisies dans l'application "AFFELNET LYCEE".

Spécialité demandée :	Lycée professionnel ou SEP demandé(e) :
_____	_____

Repérage, positionnement et accompagnement par le CIO :

Nom du psychologue de l'Education nationale assurant le suivi de l'élève :

Décrivez le type d'actions effectuées : mini stage, stage en entreprise, aménagement des cours... Préciser les dates, le nom de l'entreprise et/ou de l'établissement	Évaluation et positionnement de l'élève : compétences observées, implication, motivation ...

Synthèse du psychologue de l'Education nationale :

Suite au positionnement de l'élève, précisez ce qui lui permettra de réussir ce changement de parcours :

- ☛ **Le CIO transmet l'intégralité de ce dossier UNIQUEMENT EN FORMAT NUMERIQUE (PDF) à l'établissement demandé** dans un délai permettant à ce dernier de respecter sa procédure d'étude des dossiers et de positionnement des candidats et afin de respecter le calendrier de la procédure d'affectation, la date limite de transmission étant fixée au **10 MAI 2019**.
- ☛ En parallèle, **il saisit le vœu du candidat dans l'application "AFFELNET LYCEE"** dans les délais définis par le calendrier d'affectation.

Date :

Nom du directeur de CIO signataire :

Nom et prénom de l'élève :

Accompagnement et intégration par le lycée professionnel ou la SEP D'ACCUEIL :

Nom du lycée ou de la SEP :

Nom des évaluateurs :

Types d'actions mises en place pour accompagner l'élève et descriptif	Evaluation de l'équipe pédagogique : besoins en formation, PFMP, accompagnement proposé

Avis de l'établissement d'accueil : (à cocher en cliquant une seule case :)Rappel de la spécialité de première professionnelle demandée :

-
- Avis très favorable
-
-
- Avis plutôt favorable

-
- Avis favorable
-
-
- Avis défavorable

NB : les dossiers faisant l'objet d'un avis défavorable ne pourront donner lieu à l'affectation sur le vœu concerné.

Démarches à effectuer par l'établissement d'accueil :**POUR TOUS LES CANDIDATS :**

L'établissement d'accueil retourne une copie de l'intégralité de ce dossier au CIO.
Consigne : le nom du dossier transmis doit correspondre à celui du candidat.

POUR LES CANDIDATS ISSUS DE LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE :

L'établissement d'accueil saisit l'avis dans l'application « AFFELNET LYCEE » DU 17 AU 18 JUIN 2019.

POUR LES CANDIDATS ISSUS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE :

L'établissement d'accueil renseigne la liste des avis dont le modèle est transmis avec le guide

AFFELNET LYCEE et envoie celle-ci au SAIO à : ce.saio-affectation@ac-grenoble.fr
pour le 27 mai 2019 au plus tard.

Le SAIO saisit les avis pour les candidats issus de la voie professionnelle le 28 Mai.

ATTENTION : en cas de non instruction du dossier et en cas d'absence d'avis, la candidature ne pourra pas être prise en compte pour la campagne d'affectation.

Date : **Nom du chef d'établissement d'accueil signataire :**